

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le responsable de l'association adhérente

Je soussigné, Philippe SERRE Président de l'association FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

La Fédération dans un large esprit de convivialité et d'amitié et, comme les entités qui la composent, sans considération d'ordre politique, syndical, corporatiste, confessionnel ou philosophique, directement ou indirectement, par ses propres moyens ou avec tous partenaires de son choix, a pour objet de :

- Représenter ses adhérents devant les pouvoirs publics, services, administrations et devant toutes instances publiques ou privées, nationaux, européens ou internationaux, ayant à connaître des questions ou des problèmes concernant les retraités, qu'ils soient physiques, matériels ou moraux ;
- Favoriser une meilleure connaissance mutuelle des activités et des préoccupations des personnes morales qui la composent et de leurs adhérents.
- Promouvoir toutes réflexions, études, qui pourraient leur être utiles que ce soit sur le plan individuel, collectif ou social,



- Informer, documenter, coordonner leurs actions,
- Aider au développement en encourageant l'entraide sous toutes ses formes.
- Assurer l'étude, la représentation et la défense en justice ou ailleurs, contre toute décision ou mesure prise qui serait de nature à porter préjudice aux droits ou intérêts de ses adhérents ou des retraités et des personnes âgées, dans tous les domaines qui les intéressent et notamment, la santé, le vieillissement, la retraite,
- Mandater ses adhérents pour représenter les usagers, ils seront appelés à siéger dans les commissions des établissements de santé ou les organismes, commissions ou institutions concernant les retraités et personnes âgées.
- Entreprendre toutes actions et de rechercher tous moyens susceptibles d'aider à la réalisation du dit objet.

Membres du bureau (et leur situation sociale¹) : TOUS LES MEMBRES DU BUREAU SONT RETRAITES

Monsieur BARBIER Philippe	9 ROUTE DES CLOS 79130 AZAY SUR THOUET
Madame BOIZARD Danièle	4 CHEMIN DES JINESTES REJOUIT 33610 CESTAS
Monsieur HELLOCO Jean François	10 RUE DES COTEAUX 78650 BEYNES
Monsieur CLAUDEL Jean Claude	ACS BULL 47 BIS RUE KLEBER 93400 SAINT OUEN
Monsieur STRAETMANS Jean Paul	AMICALE SAINT GOBAIN 18 AVENUE D'ALSACE LES MIROIRS 92096 LA DEFENSE CEDEX
Monsieur CLEMENT Michel	15 RUE FAVEROLLES 27220 LIGNEROLLES
Monsieur REMOND Pierre	101 RUE DU CHATEAU 92100 BOULOGNE
Monsieur MARTIN Michel	37 SQUARE SAINT CHARLES 75015 PARIS
Monsieur CONTI Pierre	33 RUE DE VERDUN BP 313 92156 SURESNES
Monsieur SERRE Philippe	10 AVENUE PIERRE COIRAS 30100 ALES
Monsieur LAFORET Alain	80 AVENUE SALVADOR ALLENDE 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
Monsieur DENIS Sylvain	56 RUE CAMBRONNE 75015 PARIS
Monsieur BARROT Roger	2 AVENUE JEAN RIOUFOL 84170 MONTEUX

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2017			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	FEDERATIONS DE CLUBS OU AMICALES D'ENTREPRISES	214566 €	100%
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 214566€ :			



Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	FEDERATIONS DE CLUBS OU AMICALES D'ENTREPRISES	210887 €	100%
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 210887€ :			



Ressources pour l'année 2015			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	FEDERATIONS DE CLUBS OU AMICALES D'ENTREPRISES	202709 €	100 %
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)			
Financements privés			
Activités économiques de l'association			
Autres sources de financements			
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 202709 :			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
NEANT	NEANT	NEANT



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

ETAT NEANT



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à Paris

Le 03 mai 2018

Signature obligatoire

(Mention non rendue publique)